

# Sid Ahmed Ferroukhi, tête de liste à Alger

Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4115 - Mardi 7 mars 2017 - Prix : 10 DA

Boumerdès

### Deux terroristes abattus et deux autres capturés par un détachement de l'ANP

Page 24



## Un colloque lui est consacré à l'université de Tizi Ouzou Ait Menguellet «est un amusnaw comme fut cheikh Mohand Oulhocine»

Page 24

### Contre-pouvoir réel ou instrument aux mains de l'adversaire ?

Par Mohamed Habili

Lorsqu'il y a plusieurs jours de cela maintenant, des juges américains ont fait tomber l'interdiction d'entrer aux Etats-Unis faite par Donald Trump aux ressortissants de sept pays musulmans, beaucoup ont cru y voir là l'occasion idoine pour chanter la démocratie américaine avec sa séparation des pouvoirs et son dispositif de «checks and balances» qui une fois de plus aurait parfaitement fonctionné. Outre bien sûr leur satisfaction, d'une facture plus personnelle quant à elle, du camouflet infligé de la sorte à l'auteur de la mesure, c'est-à-dire à la personne même de Trump, à leurs yeux un adversaire politique particulièrement nocif auquel il ne faut pas laisser par conséquent de répit. Celui-ci ayant pris une décision non conforme à la loi américaine, des juges n'ont pas tardé non seulement à s'y opposer mais à en suspendre l'application. L'homme le plus puissant au monde, le président des Etats-Unis, n'a pas le pouvoir de refouler à la frontière des gens sous prétexte qu'ils viennent d'un pays plutôt que d'un autre. Ce n'est que dans une grande et belle démocratie qu'on voit un contre-pouvoir se dresser pour contraindre un pouvoir abusif à battre en retraite. Or récemment il n'y a pas eu que les Etats-Unis pour donner au monde une leçon de démocratie.

Suite en page 3

## Sellal le confirme lors de la tripartite à Annaba

# «Vigilants sur le plan budgétaire, sans faire dans l'austérité»



Lors de la tenue de la vingtième tripartite qui a regroupé, hier à Annaba, le gouvernement, l'UGTA et le Patronat, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, affirme que le gouvernement reste «vigilant» sur le plan budgétaire, sans pour autant avoir besoin de recourir à la politique d'austérité.

Lire page 2

Grande commission mixte algéro-tunisienne

## Sept accords seront signés lors de la session de jeudi

Page 5

Chanson/Edition

## Farid Ferragui travaille sur un projet de ses mémoires

Page 13

Sellal le confirme lors de la tripartite à Annaba

# «Vigilants sur le plan budgétaire, sans faire dans l'austérité»

■ Lors de la tenue de la vingtième tripartite qui a regroupé, hier à Annaba, le gouvernement, l'UGTA et le Patronat, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, affirme que le gouvernement reste «vigilant» sur le plan budgétaire, sans pour autant avoir besoin de recourir à la politique d'austérité.

Par Louiza Ait Ramdane

La rationalisation des dépenses publiques a permis au gouvernement de réduire les importations de 66,6 milliards de dollars en 2014, à 35 milliards en 2016 «sans créer des situations de pénuries», rassure le Premier ministre, expliquant que «les éléments de la conjoncture commandent de rester vigilants sur le plan budgétaire afin de soutenir la gestion de la vie socio-économique du pays mais sans pratiquer une politique d'austérité».

Entouré par ses ministres pour discuter avec les représen-

tants des organisations patronales, dont le FCE et la Centrale syndicale, de plusieurs questions sociales et économiques, le Premier ministre indique, dans ce sens, que «les efforts importants de l'Etat pour soutenir la croissance et honorer les engagements sociaux sont déployés dans un contexte mondial de décélération de la croissance et où le gouvernement travaille en parallèle sur trois autres fronts : la maîtrise de la dépense publique, la réduction des importations et le soutien à l'investissement productif». Selon le Premier ministre, en rationalisant l'exécution de la dépense publique et en ciblant les niches de gaspillage, le gouvernement a pu obtenir une stabilisation du budget de fonctionnement ainsi qu'une réduction notable de celui de l'équipement. Ces résultats ont été obtenus sans créer des situations de pénuries ou de non approvisionnement de l'appareil national de production dont la montée en cadence dans plusieurs domaines a permis la substitution aux marques étrangères et a facilité la mise en place d'un dispositif de licence d'importation simple, équitable et transparent, estime encore le Premier ministre.

Contrairement aux présages alarmants de certains sur les réserves de change, Sellal relève qu'elles s'étaient stabilisées à



plus de 112 milliards de dollars alors que le niveau de liquidités dans les banques a atteint, en janvier 2017, 1 037 milliards de DA. Par ailleurs, il indique que le gouvernement compte réduire à 30 milliards de dollars le volume des importations en 2017. «Notre objectif en 2017 est de réduire à 30 milliards de dollars le volume de nos importations», déclare Sellal, ajoutant que la réduction des importations «participe dans l'encouragement de la production nationale». «Le volume d'importations illustre également l'efficacité de cette méthode de rationalisation souple qui a permis de passer de 66,6 milliards de dollars en 2014, à 35 milliards en 2016, et nous visons pour l'an-

née en cours une réduction supplémentaire de 5 autres milliards de dollars», affirme-t-il. «En résumé, nous n'interdisons et nous n'interdirons aucun produit. Nous ne stopperons pas non plus les programmes de logements, de santé ou d'éducation», rassure encore Sellal, soulignant que «nous faisons juste plus attention à nos moyens financiers». Concernant les crédits à l'économie, le Premier ministre fera savoir que ces derniers passeront de 9 100 milliards de dinars en 2016 à 11 400 milliards pour 2017, soit une progression de près de 25% alors qu'ils étaient de 5 156 milliards DA en 2013.

Avec plus de 1 630 milliards

de dinars, les transferts sociaux continueront de constituer un chapitre important dans le budget de l'Etat (23,7%), et sont essentiellement orientés vers le soutien aux familles à travers la subvention des produits de base, l'éducation et l'accès à l'eau et l'énergie, la santé, le logement, les retraites et enfin l'accompagnement des faibles revenus, des démunis et des handicapés, a encore indiqué le Premier ministre. «A cela s'ajoutera un contrôle plus rigoureux des prix à la consommation», a-t-il insisté. Dans ce sillage, il a soutenu que des instruments alternatifs et innovants de financement de l'économie sont et seront mis en place et encouragés à l'instar du marché financier et du partenariat qui constituent un levier important dans le domaine de l'investissement. Tout en rappelant que la démarche de diversification de l'économie et de soutien à la production nationale reste le cap de l'Algérie, M. Sellal a indiqué que les grands projets structurants de pétrochimie, de ciment, de sidérurgie et dans les phosphates «confortent nos choix pour la valorisation de nos ressources naturelles minières et énergétiques dans une logique de plus-value, de couverture de la demande nationale et de conquête du marché international».

L. A. R.

## Sidi Saïd plaide pour une «défonctionnarisation» de l'économie nationale

LE SECRÉTAIRE général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd, a plaidé, hier à Annaba, au cours de la réunion de la tripartite (Gouvernement-UGTA-patronat), pour «la défonctionnarisation de l'économie nationale».

«Aujourd'hui, il est plus que nécessaire de défonctionnariser l'économie nationale, de libérer l'initiative et de restituer ses lettres de noblesse à l'entreprise et à son manager», a considéré le secrétaire général de l'UGTA. Mettant l'accent sur

l'importance d'asseoir une «souveraineté nationale en termes économiques» à travers la libération de l'investissement, M. Sidi Saïd a estimé que le tutorat doit «accompagner et non se substituer à l'entreprise», appelant, dans ce sens, pour un «épanouissement de l'investissement sans contraintes, conformément aux orientations des pouvoirs publics». L'objectif, a ajouté le même intervenant, était de «construire un véritable tissu industriel», basé sur une coopération permanente entre les différents intervenants concernés par ce dossier. Pour le SG de l'UGTA, la crise économique et financière mondiale doit constituer un «stimulant» pour optimiser les capacités nationales dans le domaine industriel, affirmant qu'outre le soutien de l'Etat, «il faut également la mobilisation de l'ensemble des acteurs pour dynamiser l'industrie nationale selon une vision productive de richesse et d'emplois».

Y. N.

Le président du FCE à la 20<sup>e</sup> réunion de la tripartite

## Haddad plaide pour un partenariat public-privé national

«A l'heure actuelle, le partenariat public/privé se réalise essentiellement entre le secteur public et des entreprises étrangères. Le FCE plaide, pour que cette tendance soit inversée et que ce soient les entreprises nationales qui tirent profit de ce partenariat», a affirmé, hier à Annaba, Ali Haddad, lors de la rencontre de la tripartite. Le président du Forum des chefs d'entreprise, Ali Haddad, a insisté, lors de la réunion de la tripartite, sur le fait de consolider le partenariat entre le secteur public et privé. Selon ses déclarations, ce type d'accord ne profite qu'aux entreprises étrangères qui se lient aux grandes sociétés publiques algériennes. Il faut faire bénéficier plus les entreprises privées nationales afin d'améliorer le potentiel de production dans ce sens. Un processus d'échange entre entreprises à inverser selon lui. C'est en ce sens qu'il a appelé le premier responsable du gouvernement à plus d'aide et de flexibilité en vue de donner la primauté au partenariat local. «A l'heure actuelle, le partenariat

public/privé se réalise, essentiellement, entre le secteur public et des entreprises étrangères. Le FCE plaide, pour que cette tendance soit inversée et que ce soient les entreprises nationales qui tirent profit de ce partenariat», a-t-il fait savoir. Poursuivant son discours devant les principaux tenants à la réunion, à savoir le gouvernement, l'Ugta ainsi que l'ensemble des patronats, Haddad, s'adressant directement au Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a tenu aussi à manifester toute sa satisfaction quant aux avancées non négligeables enregistrées dans cette perspective. A ce propos, revenant sur la règle 51/49 sur l'investissement, le président du FCE s'est dit être d'accord par rapport à cette règle qui protège relativement bien l'intérêt des entreprises nationales, encore qu'il faudra lui donner un appui complémentaire, et ce, en faisant participer le plus de sociétés privées locales dans ce partenariat. «Nous défendons à ce titre la règle du 51/49 qui en est l'expression première, parce qu'elle est de nature à consolider le sec-

teur public et le secteur privé producteurs. Nous souhaitons qu'elle soit complétée par un autre levier qui est de nature à renforcer puissamment les synergies entre ces secteurs et qui est le partenariat public/privé. Nous pensons qu'il est impératif d'organiser cet instrument pour servir le développement de partenariats entre le secteur public et les entreprises privées nationales», a-t-il expliqué. Mettant sur la table des discussions d'autres sujets portant principalement sur le défi à réussir une diversification de l'économie nationale, et ce urgemment au vu de la conjoncture, Haddad a proposé un programme résumant de manière claire la stratégie du FCE.

### Développer l'entreprise algérienne : Haddad propose de multiples réformes

En vue de propulser l'économie nationale dans le vrai sens du terme, Ali Haddad a tenu à mettre en lumière les réflexions profondes du FCE à cet égard.

D'abord, une réforme profonde de l'administration s'impose sans plus attendre, car elle constitue un accompagnateur majeur pour l'économie du pays. Le domaine fiscal a besoin de cela de manière indispensable d'où l'urgence à apporter des allègements.

«L'administration économique doit se recentrer sur ses missions de contrôle et de régulation. Elle doit aussi déployer ses efforts dans le soutien et l'encouragement de l'investissement et l'amélioration du climat des affaires», a-t-il souligné. L'ouverture des marchés d'exportation vers le continent africain est en second lieu l'une des suggestions que fait le président du FCE pour donner une dimension internationale à la dynamique de l'économie nationale. «La réforme du secteur financier et bancaire reste également pour nous une grande priorité», a-t-il ajouté. A ce titre, il rappelle que la flexibilité des transactions et échanges financiers est une nécessité vitale pour aller au-delà des obstacles rencontrés à ce niveau.

Yacine Djadel

La surprise du Front de libération nationale

# Sid Ahmed Ferroukhi, tête de liste à Alger

■ Très attendue vu ses spécificités, la liste d'Alger du FLN pour les prochaines législatives sera menée par l'ex-ministre de l'Agriculture, Sid Ahmed Ferroukhi. Un nom qui n'a jamais été cité par le SG du parti quand il a annoncé la candidature d'anciens ministres et membres du gouvernement, militants du parti.

Par Nacera Chennafi

Maintenant que les listes de candidatures des formations politiques et des indépendants ont été finalisées, il faut attendre la validation du ministère de l'Intérieur par rapport à leur conformité avec les conditions fixées par la loi électorale. C'est le 5 mars à minuit que le délai fixé pour le dépôt des listes de candidatures a expiré. Des guéguerres de positionnement sur les listes ont été constatées au niveau de plusieurs formations politiques. Au Front de libération nationale, dont la liste pour la capitale a connu plus de suspense, c'est finalement la grande surprise. C'est l'ex-ministre de l'Agriculture, Sid Ahmed Ferroukhi, qui a été choisi comme tête de liste d'Alger pour le FLN. Parmi les candidats retenus aussi pour la capitale, on cite également l'ex-ministre chargé des relations avec le Parlement, Tahar Khaoua, et l'ex-ministre de la Culture, Nadia Labidi. La tête de liste de la capitale présente un enjeu majeur pour le FLN, et son secrétaire général, Djamel Ould Abbas, ne le cache. D'ailleurs, dans une précédente déclaration lors de l'installation de la commission d'Alger pour la préparation des prochaines législatives, il avait instruit ses militants de viser une majorité absolue et confortable. Le FLN qui a remporté plus de 200 sièges sur les 462 sièges de l'Assemblée populaire nationale lors des législatives de 2012, sa



PH. R.Z.

défait à Alger devant la liste de l'Alliance verte (MSP, Ennahdha et El Islah), menée par Amar Ghoul qui occupait le poste de ministre des Travaux publics à l'époque. Le FLN a pris tout son temps pour la finalisation de ses listes, notamment dans la capitale et les grandes wilayas, vu les enjeux du choix et pour éviter la protestation des militants car pour le parti a connu un rush de candidats qui a dépassé les 6 000 dossiers. Avant le dépôt final des listes, les candidats ont connu une vraie torture morale en raison notamment des listes rendues publiques sur les réseaux sociaux. Pour les autres wilayas, on cite cinq ministres, Abdelouhab Nouri à Batna, Aicha Tabagou à Illizi, Boujmaa

Talai pour Annaba, Tahar Hadjar pour Tiaret, Abdelkader Ouali, tête de liste de Mostaganem, et Edalia Ghania pour Blida. A l'instar de plusieurs formations politiques qui siégeaient à la chambre basse du Parlement, le FLN a renouvelé sa confiance dans un nombre de députés, notamment Slimane Saadaoui, Bedda Mahdjoub, Mohamed Kamama et autres. Pour sa part, le Rassemblement national démocratique a été le premier à annoncer officiellement la finalisation de ses listes de candidatures avec la reconduction de 24 députés. Le parti a connu une protestation au niveau de Batna et il a été difficile de finaliser la liste de Béjaïa. Pourtant, c'est le conseil de wilaya qui avait le soin

d'établir les listes avant de les soumettre à la direction générale. Du côté de l'opposition, on cite le Rassemblement pour la culture et la démocratie qui craint déjà la non validation de ses listes de candidatures par les services concernés, surtout que le parti était tenu de présenter des signatures pour des circonscriptions. Pour rappel, ce parti avait boycotté les élections législatives du 10 mai 2012. Pour sa part, le FFS compte sur son premier secrétaire national, Abdelmalek Bouchaffa, pour avoir le maximum de sièges à Constantine, alors qu'à Béjaïa c'est le renouvellement de confiance en la personne du député Chafaa Bouiche. On cite également Ali Laskri, membre dirigeant, pour mener la liste de Boumerdès et Salima Ghezali pour Alger au côté de l'ex-premier secrétaire du parti, Mohamed Nebbou. Ce parti ne vise pas le nombre de sièges mais plutôt défendre son projet de reconstruction du consensus national. Pour les islamistes, ils ont constitué deux alliances, à savoir celle entre le Mouvement de la société pour la paix et le Front du changement et celle entre l'Union d'Ennahdha, El Binaa et Adala. Ces deux unions ont déposé leurs listes finales après de grandes difficultés par rapport au classement et les têtes de listes. Mais il fallait faire l'impasse sur certaines divergences pour pouvoir sauver leurs alliances vu l'enjeu des prochaines élections pour le courant islamiste. N. C.

Législatives à Tizi Ouzou

## 14 partis et 4 listes indépendantes en course pour les 15 sièges

Dix-huit listes de candidatures ont été déposées à la clôture du délai limite pour les partis et indépendants désirant prendre part aux législatives du 4 mai prochain. Il s'agit, selon la Direction de la réglementation et des affaires générales (DRAG) de 14 partis et 4 listes conduites par des indépendants. Les partis sont : le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), le Front des forces socialistes (FFS), le Rassemblement national démocratique (RND), le Front de libération nationale (FLN), le Parti des travailleurs (PT), le Mouvement pour l'entente nationale (MEN),

le Mouvement populaire algérien (MPA), l'Alliance HMS, le Parti de la victoire nationale (PVN), Mouvement El Infitah, Front El Moutaskbal, Rassemblement patriotique républicain (RPR), Alliance Adala+Ennahdha et TAJ. Alors que les listes indépendantes sont : Alternative citoyenne du fils du colonel Amirouche, Nordine Ait Hamouda, Aveddal (Changement) de l'ancien délégué de wilaya de la garde communale Chaabouni Mohamed, Izourane (Racines) de Benbelkacem Belkacem, Tizi plus de Ait Mokhtar Omar. S'agissant des têtes de

listes des partis : Aissiouane Yacine (RCD), Aziz Bahloul (FFS), Tayeb Mokadem (RND), Saïd Lakhdar (FLN), M<sup>me</sup> Nadia Boudarène (PT), Lyes Lamrous (PVN), Ould Taleb Samir (MPA), Mehalbi Samir (MEN), Lounes Djafar (RPR), Kamel Djeghlouli (Alliance HMS), Lounis Mohamed (FC), Halouane Ali (TAJ), Omar Krichi (El Infitah), Mestour Rachid (Adala-Ennahdha). A noter que la wilaya de Tizi Ouzou sera représentée par 15 députés dans la future Assemblée populaire nationale qui sera élue le 4 mai prochain.

Hamid M.

Elections législatives à Béjaïa

## 18 listes électorales dont deux indépendantes en lice

Dix-huit listes sont sur la ligne de départ pour les élections législatives du 4 mai prochain. Les services de la DRAG ont enregistré, avant-hier à minuit, 16 listes déposées à leur niveau par des formations politiques et 2 listes indépendantes (LCL) de l'ex-président de l'APW de Béjaïa et celle de l'actuel maire de Tinebder qui est un ex-cadre et transfuge du RCD. Il faut noter qu'au départ 22 retraits de formu-

lares avaient été effectués et seules deux listes ont réussi à réunir le nombre de parrainages (signatures) exigées par le code électoral pour la validation de la liste et la participation à cette échéance. Autrement les 20 autres listes ont déclaré forfait avant même le début de la course à cause du manque de parrainages exigés. C'est en fait toute la difficulté à rétablir la chose politique en Kabylie qui est à l'origine

de cette défection du citoyen. Concernant les partis politiques, il est annoncé entre autres, le FFS, le RCD, le FLN, le RND, le PT, le Front de l'avenir, le MPA, le MSP, le PST, MEN, l'AAV, Le Mouvement El-Feth, Mouvement Amel El-Djaïr, etc. Il faut rappeler que ces listes ont été constituées dans la douleur et la contestation. En cas de non validation d'une liste par la DRAG, un délai de 3 jours est accordé pour faire un

recours auprès du tribunal administratif qui dispose, lui, de cinq jours pour donner sa réponse. Ce qui ne manquera pas de provoquer de clivages au lendemain des élections et peut-être même des démissions. Certains cadres et militants politiques très engagés ont été déçus par leur classement, alors que d'autres n'ont pas vu leur nom figurer sur la liste du parti en dépit de leur engagement. H. C.

LA QUESTION DU JOUR

### Contre-pouvoir réel ou instrument aux mains de l'adversaire ?

suite de la page Une

La France n'a pas été en reste qui a montré combien sa presse était encore libre et comme elle pouvait influencer sur le cours de quelque chose d'aussi essentiel qu'une élection présidentielle. Les révélations du *Canard Enchaîné*, avec les suites judiciaires qu'on leur connaît, sur les emplois « fictifs » des membres de la famille de François Fillon, le candidat des Républicains, et possiblement futur président de la République, n'en finissent pas d'occuper le débat et de secouer son camp, auquel elles font courir le risque tout à la fois de perdre une élection a priori acquise et de faire gagner l'extrême droite, une première dans l'histoire du pays et une honte peut-être inexpiable. Dans le cas de Trump comme dans celui de Fillon, on peut toutefois se demander si ce qui arrive à chacun provient du libre jeu d'une démocratie encore vivace ou s'il ne s'agit pas plutôt d'une instrumentalisation de certains de ses rouages par des adversaires politiques particulièrement dénués de scrupules. Les juges qui ont fait échec à Trump ont-ils été animés par les seuls sentiments de justice ? Ne seraient-ils pas plutôt des opposants à lui au même titre que tous les autres, tous autant qu'ils sont mobilisés depuis son élection non seulement pour le gêner dans tout ce qu'il entreprend mais pour réunir les conditions de sa destitution ? De leur côté, les juges qui ont décidé d'engager des poursuites contre Fillon, aux yeux de beaucoup d'ailleurs avec une diligence douteuse, sont-ils en premier lieu au service de la loi, et d'elle seule, ou d'une cause politique ? A ces questions, on ne peut répondre que par le premier terme de l'alternative, c'est-à-dire en écartant tout calcul, toute intention politique chez les juges concernés. Autrement, les deux démocraties américaine et française apparaîtraient sous un jour beaucoup moins brillant. Elles paraîtraient beaucoup moins exemplaires. Les juges ne seraient libres, ne constitueraient un contre-pouvoir, que parce qu'ils seraient des opposants, que parce qu'ils apparaîtraient à une famille politique et qu'ils auraient d'abord en vue l'intérêt de celle-ci. Or Fillon et ses partisans, Trump et les siens, disent-ils autre chose ? Non. Pour eux, le doute n'est pas permis : les juges ont été actionnés par leurs adversaires politiques, pour hâter la destitution de l'un, et pour empêcher l'élection de l'autre. Dans un cas comme dans l'autre, la loi serait soumise à la politique. Le contre-pouvoir est celui que détient l'opposant, dans la mesure où il en dispose. M. H.

Hamid Grine :

# Les législatives, une occasion d'«évaluer le professionnalisme des médias»

■ Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a estimé, lundi à Mostaganem, que les prochaines législatives constitueront une occasion pour savoir si «la liberté d'expression, responsable et professionnelle, loin de l'injure, la diffamation et l'invective, a été atteinte».

Par Adel K.

«**L**es prochaines élections législatives seront un véritable test pour la presse algérienne et pour les chaînes de télévision dotées de bureaux agréés et non agréés», a déclaré le ministre, lors d'un point de presse, à l'issue d'une cérémonie de signature de trois conventions concernant la formation des chargés de la communication des collectivités locales et des directions de l'exécutif de la wilaya de Mostaganem. «A l'issue de cette échéance, nous jugerons si ces médias ont fait preuve de professionnalisme et de responsabilité, loin de l'injure, de la diffamation et de l'invective», a-t-il ajouté. M. Grine a fait savoir que de nombreuses chaînes de télévision non agréées avaient déposé leurs dossiers auprès de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV), appelant les télévisions privées à «ne pas semer la discorde». Il a annoncé, dans ce contexte, que «des agréments leur (les chaînes) seront délivrés après les élections» du 4 mai 2017. S'agissant de l'Autorité de régulation de la presse écrite, il a précisé qu'elle sera installée «au cours de l'année 2017». Par ailleurs, le ministre a abordé le volet formation, rappelant que son département a organisé, depuis 2014, plus de 50 confé-



PH/D. R.

rences-formation à travers plusieurs wilayas du pays. «Nous sommes sur la bonne voie», s'est-il félicité, tout en relevant une réduction de cas de diffamation, d'injure et de rumeurs dans la presse. Il est à rappeler que les trois conventions, signées entre la wilaya de Mostaganem (Administration locale) et l'Université «Abdelhamid-Ben-Badis» portent sur la formation des chargés de la communication, alors que celles signées par la wilaya, Radio Mostaganem et la station régionale d'Oran de la Télévision nationale concernent la prise en charge de stages pratiques. Dans ce cadre, le ministre s'est félicité de cette initiative locale, appelant à sa généralisation à travers toutes les wilayas. Il a rappelé que son ministère a déjà organisé deux sessions de formation au profit des chargés

de la communication. Il a également insisté sur la nécessité, pour les chargés de la communication, de répondre aux sollicitations des citoyens et de mettre à la disposition des journalistes des informations vérifiées et crédibles. Par ailleurs, M. Grine a relevé «la nouvelle dynamique» et la stratégie de communication adoptée par la wilaya de Mostaganem qui se basent sur le recours aux réseaux sociaux pour prendre en charge les préoccupations des citoyens. Auparavant, le ministre, accompagné des directeurs généraux de l'APS, de l'ENTV, du CNRS et de TDA, respectivement Abdelhamid Kacha, Toufik Khelladi, Chaabane Lounakel et Chawki Sahnine, a procédé à la pose de la première pierre du nouveau siège de «Radio Mostaganem», sis au niveau de la cité «5-Juillet 1962». A. K./APS

Tizi Ouzou

## La gendarmerie couvre 40% du territoire relevant de sa compétence

**L**e colonel Idir Mahmoudia a indiqué, hier, que le taux de couverture de la wilaya par ses unités a atteint en ce début 2017 plus de 40% après la réception récente de deux nouvelles brigades implantées dans les localités de Tizi Rached et Ifigha. Néanmoins, celui-ci reste faible par rapport à l'étendue du territoire sous compétence de ce corps de sécurité, a-t-il tenu à souligner. Il s'exprimait à l'occasion de la traditionnelle conférence de presse annuelle consacrée au bilan de leurs activités. Dans le même sillage, il a souligné qu'en renforcement des 27 brigades opérationnelles des Sections de sécurité et d'intervention (SSI) seront installées dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, et ce, en attendant la mise en service prochaine de trois nouvelles brigades sur les 7 en réalisation à travers la wilaya de Tizi Ouzou. A une question sur l'opération de restitution des



fusils de chasse saisis durant les années de terrorisme, Idir Mahmoudia a précisé que celle-ci touche à sa fin avec un taux de 70% des 6 000 unités, soit 4 232. Il a saisi l'occasion pour inviter les propriétaires de près des

2 000 restants à se rapprocher de ses services en vue de les récupérer. Abordant le phénomène de prolifération des bars clandestins, il a fait état de pas moins de 150 recensés à travers le territoire de la wilaya de Tizi Ouzou,

tout en assurant que ses unités multiplient des opérations coup-de-poing contre ces lieux, nids de prédilection de la criminalité sous toutes ses formes. Lors de sa présentation des statistiques liées aux différentes activités de ses unités durant l'année 2016, Idir Mahmoudia a relevé que dans le cadre des missions de police judiciaire il y a une baisse du nombre d'affaires traitées comparativement à celles enregistrées en 2015. Cette baisse est de l'ordre de près de 1%. Par ailleurs, le colonel Idir Mahmoudia a rappelé que l'enquête sur l'affaire de la petite Nihal Si Mohand, portée disparue le 21 juillet dernier puis retrouvée morte 12 jours après, est toujours en cours pour déterminer les circonstances exactes de ce drame. Il a précisé qu'une équipe de gendarmes travaille spécialement sur ce dossier sans fournir une quelconque piste privilégiée.

Hamid M.

Lancement à Alger

## Campagne de vaccination contre la rougeole et la rubéole

**U**ne campagne de vaccination contre la rougeole et la rubéole a été lancée hier au niveau des établissements éducatifs (cycles primaire et moyen) de la wilaya d'Alger au profit des enfants âgés de 6 à 15 ans, a indiqué le directeur de la santé de la wilaya d'Alger, Mohamed Miraoui. «Cette campagne qui se poursuivra jusqu'au 15 mars permettra d'administrer le vaccin aux enfants issus des cycles primaire et moyen contre la rougeole et la rubéole et à interrompre le risque de transmission de ces deux maladies», a déclaré à l'APS M. Miraoui.

Il a indiqué que des équipes médicales seront mobilisées au niveau de tous les établissements éducatifs concernés par l'opération, ajoutant que l'élève est tenu de rapporter son livret de santé avant l'opération de vaccination pour permettre aux médecins de connaître son état de santé. Plus de 600 000 élèves des cycles primaire et moyen de la wilaya d'Alger vont bénéficier de ces vaccins, a indiqué pour sa part M<sup>me</sup> Lachab, chargée de la santé scolaire au niveau de la même direction. Le ministère de la Santé avait annoncé mercredi dans un communi-

qué le lancement d'une campagne nationale de vaccination contre la rougeole, la rubéole et le syndrome rubéoleux congénital en milieu scolaire du 6 au 15 mars 2017. Elle concernera les enfants issus des cycles primaire et moyen fréquentant les établissements publics et privés, soit près de 7 millions d'élèves, et ce, «quel que soit leur statut vaccinal antérieur». Le ministère de la Santé a précisé que la campagne sera engagée «conformément aux recommandations de l'OMS et à l'avis du comité technique des experts de la vaccination».

Younès G.

### Suite à la grève des aiguilleurs du ciel en France Air Algérie annule des vols

**DES VOLS** sur la France, programmés pour aujourd'hui, ont été annulés en raison de la grève des aiguilleurs du ciel en France, a indiqué hier Air Algérie dans un communiqué. Il s'agira des vols Paris CDG-Alger-Paris CDG AH 1002/AH 1003 et AH 1214/AH 1215 et Ager-Paris Orly-Alger AH1010/AH1011, précise la même source. Quant à l'autre vol annulé, il concerne la liaison Lyon-Setif-Lyon AH1154/AH 1155, ajoute Air Algérie. D'autre part, la compagnie a fait savoir que le vol Constantine-Lyon-Constantine AH1460 prévu à 9h00 est programmé à 13h35. Pour rappel, la compagnie aérienne avait prévu samedi dernier que des perturbations allaient survenir sur le trafic aérien vers la France en raison du mouvement de grève des contrôleurs aériens français, précisant que le programme des vols sur Paris sera réduit de 30%.

L. O.

Grande commission mixte algéro-tunisienne

# Sept accords seront signés lors de la session de jeudi

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a annoncé, à Alger, que la prochaine session de la grande commission mixte algéro-tunisienne, prévue jeudi à Tunis, sera sanctionnée par la signature de 7 accords de coopération couvrant différents domaines.

Par Safia T.

Un de ses accords portera sur la coopération sécuritaire et un autre relatif à la délimitation des frontières maritimes entre les deux pays, a indiqué M. Messahel qui s'exprimait au terme de la 19<sup>e</sup> session du comité de suivi algéro-tunisien. Le ministre qui a co-présidé avec le ministre des Affaires étrangères tunisien, Khemaies Jhinaoui, cette rencontre préparatoire à la 21<sup>e</sup> session de la grande commission mixte, a précisé que ces accords ouvriront de larges perspectives au développement et à l'élargissement de la coopération notamment dans les domaines économique, commercial et industriel. Il a fait savoir que la réunion de la commission de suivi qui s'est tenue les 4 et 5 mars a permis l'évaluation de l'action bilatérale commune depuis la dernière session de la grande commission qui



s'est réunie en octobre 2015 à Alger, se félicitant de la mise en œuvre des accords retenus à cet occasion et qui a permis d'impulser la coopération bilatérale. Il a rappelé que 130 visites ont été échangées à tous les niveaux et que 30 programmes com-

muns ont été mis en œuvre dans différents domaines tels l'énergie, l'industrie, le commerce, l'agriculture, l'enseignement supérieur, les technologies de l'information et de la communication ainsi que la culture. Il a révélé que la valeur des

échanges a atteint plus d'un milliard de dollars en 2016. 1,2 million de touristes algériens ont visité ce pays voisin. Pour sa part, le Chef de la diplomatie tunisienne Khemaies Jhinaoui a mis en avant l'importance de la prochaine session de la grande

commission mixte algéro-tunisienne au regard des accords qui seront signés dans ce cadre notamment l'accord sécuritaire. Il a précisé que cet accord prévoyait le renforcement de la coopération sécuritaire et militaire pour faire face aux dangers qui pèsent sur nos pays notamment le terrorisme, le trafic de drogue, le crime organisé, la migration clandestine et la traite d'humains. Pour lui, cet accord est une preuve de plus du degré de rapprochement entre les deux pays et leur convergence de vues sur la nécessité de préserver la sécurité de l'Algérie et de la Tunisie. Il a réaffirmé la détermination des deux pays à intensifier leur coopération dans ce domaine pour faire face aux menaces qui les guettent. Les travaux de la 19<sup>e</sup> session du comité de suivi algéro-tunisien ont été clôturés par la signature du procès-verbal de la réunion par MM. Messahel et Jhinaoui.

S. T./APS

CNAS

## Parachèvement du recouvrement 2016 dans trois semaines

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a affirmé à Alger la nécessité de parachèvement l'évaluation des résultats du recouvrement des cotisations 2016 de la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) dans trois semaines au plus tard. Lors de la rencontre ayant regroupé les responsables des agences de la Cnas au niveau des wilayas, le ministre a instruit ces derniers de parachèvement l'évaluation des opérations de recouvrement des cotisations 2016 au cours de trois semaines au plus tard en

vue de présenter le bilan définitif lors d'une rencontre nationale prévue début avril prochain. M. El Ghazi a souligné l'importance de mettre en place un système «rigoureux» de suivi et d'évaluation des activités relatives aux opérations de recouvrement des cotisations de la Cnas. Le premier responsable du secteur a mis l'accent sur l'importance des revenus issus du recouvrement des cotisations dans la préservation et la pérennité des équilibres financiers. M. El Ghazi a plaidé pour l'utilisation des moyens modernes dans les différentes activités des agences de la Cnas

au niveau des wilayas, y compris la gestion, notamment en ce qui concerne les opérations de recouvrement et d'évaluation des cotisations par le recours aux nouvelles technologies. Le ministre a appelé les responsables de ces agences de wilaya à améliorer la qualité des services et les moyens d'accueil des assurés sociaux, en sus d'intensifier le contrôle administratif et médical, en veillant à la rationalisation des dépenses. M. El Ghazi a mis en avant l'importance d'intensifier les réunions avec le partenaire social et d'organiser des rencontres de sensibili-

sation au profit des assurés sociaux et des employés des différents secteurs de la sécurité sociale, en insistant sur l'importance de la formation des agents de la Cnas. Il a souligné, en outre, l'importance d'accorder la priorité aux médias et aux cellules d'écoute. Le gouvernement avait adopté, lors d'une récente réunion, un décret portant sur l'élargissement des missions des contrôleurs en matière de recouvrement des cotisations de

la sécurité sociale et le renforcement de leur rôle. Concernant la tripartite (gouvernement-syndicat-parotona), prévue à Annaba, le ministre a indiqué que cette rencontre «consacrera les décisions de la dernière tripartite», qui avaient donné la priorité à l'investissement dans la production locale, ainsi qu'à la diversification et à la relance de l'économie nationale pour la création de richesses et de postes d'emploi.

Salem K.

Changes

## L'euro en léger recule face au dollar

L'EURO reculait un peu face au dollar hier, après un renforcement du billet vert la semaine dernière, suscité par l'espoir d'un prochain resserrement monétaire aux Etats-Unis. En fin de matinée, l'euro valait 1,0596 dollar, contre 1,0619 dollar vendredi soir. La devise européenne baissait également face à la monnaie nippone, à 120,43 yens contre 121,11 yens pour un euro vendredi soir. Le billet vert aussi perdait du terrain face à la devise japonaise, à 113,66 yens contre 114,05 yens pour un dollar vendredi. Le marché des changes était relativement stable hier, le dollar connaissant une phase de consolidation, a noté une analyste. Le dollar a connu un parcours agité la semaine dernière, subissant une forte poussée après des propos de plusieurs responsables de la Réserve fédérale américaine (Fed) laissant à penser que l'institution va relever ses taux d'intérêt dès mi-mars. Après avoir subi en fin de semaine quelques prises de bénéfices, le dollar se reprenait un peu hier, semblant profiter de déclarations de la présidente de la banque centrale américaine, Janet Yellen, qui a ouvertement évoqué vendredi soir l'idée d'un resserrement monétaire dès la prochaine réunion du comité de politique monétaire de la Fed les 14 et 15 mars. «Si l'emploi et l'inflation continuent d'évoluer conformément à nos attentes, un nouvel ajustement des taux fédéraux sera dans ce cas probablement justifié», a-t-elle déclaré dans un discours à Chicago. De son côté, le yen était recherché par les cambistes en quête de sécurité, la devise nippone étant à leurs yeux l'un des actifs les plus sûrs du marché, après un tir de missiles nord-coréens près du Japon, ont relevé des analystes.

R. E.

Prix

## Le Brent à plus de 55 dollars à Londres

Les prix du pétrole baissaient hier en cours d'échanges européens, dans le sillage de la baisse des prévisions de la croissance chinoise et sur un marché attentif aux productions russe et libyenne. A la mi-journée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 55,57 dollars sur l'Intercontinental Ex change (ICE) de Londres, en baisse de 33 cents par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat d'avril cédait 33 cents à 53,00 dollars. Les cours de l'or noir commençaient la semaine en baisse,

effaçant une partie de leurs gains de vendredi. «Des acteurs du marché pointent du doigt la baisse des prévisions de croissance de la Chine. D'autres soulignent que la Russie ne diminue pas sa production aussi vite qu'elle l'avait promis», ont expliqué des analystes. «On attend une croissance d'environ 6,5%, même si nous nous efforcerons de faire mieux», a déclaré dimanche le Premier ministre Li Keqiang devant près de 3 000 membres du Parlement chinois. Quant à la Russie, «selon le ministre de l'Energie, la production a atteint 11,11 millions de barils par jour (mbj) en février, soit son niveau de janvier», ont noté ces analystes. La Russie

s'était engagée aux côtés de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et d'autres grands producteurs à baisser sa production sur les six premiers mois de 2017, mais de nombreux pays ne respectent pas ces promesses. Mais certains pays diminuent leur production de manière involontaire. «Tous les regards sont braqués sur la Libye, dont la production est affectée par des tensions accrues entre groupes armés», a rappelé un autre analyste. «La production du pays aurait diminué de 50 000 barils par jour, ce qui devrait profiter à l'Opep, surtout que cette production poursuivait encore diminuer».

A. O.

Teleghma

# Des mesures concrètes pour promouvoir les stations thermales

■ Une série de mesures visant la promotion des stations thermales de la commune de Teleghma, dans la wilaya de Mila, a été prise à l'issue d'une rencontre tenue dimanche entre le chef de l'exécutif local, Mohamed Djamel Khenfar, et les propriétaires des stations thermales implantées à la mechta S'mara.

Par Maya Gh.

Il a été décidé, lors de cette rencontre, de fédérer les efforts pour l'élaboration d'un montage financier qui permettra la prise en charge du projet d'assainissement de cette localité, la requalification de la route qui traverse la région et le déploiement d'un réseau d'éclairage public.

Le wali a estimé que ces mesures «concrètes et pratiques» sont susceptibles de valoriser les sources thermales de cette région, soulignant l'apport de la promotion du village thermal de S'mara dans le développement local et la création de

postes d'emploi et de la richesse.

La promotion de la destination mechta S'mara nécessite une enveloppe financière de l'ordre de 300 millions de dinars qui sera puisée du budget de la wilaya de Mila, et de la commune de Teleghma, avec l'apport des dix propriétaires de stations thermales opérationnelles dans cette collectivité, selon une première estimation de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction.

Par ailleurs, les propriétaires de ces sources thermales ont déploré, lors de cette rencontre, les actions de forages et d'explorations «anarchiques» et leur impact sur la nappe phréatique.

Mohamed Djamel Khenfar a insisté sur la nécessité de lutter contre de telles actions, soulignant l'importance de régulariser, dans de brefs délais, la situation foncière de ces stations thermales, érigées sur des assiettes de terrain privées totalisant 21 hectares. **M. Gh./APS**

## Ain Témouchent Formation professionnelle : trois infrastructures en cours de réalisation

LA FORMATION et l'enseignement professionnels seront dotés, dans la wilaya d'Ain Témouchent, de trois infrastructures en cours de réalisation, a-t-on appris du directeur du secteur.

Il est prévu, lors de la session de septembre prochain, la réception au chef-lieu de wilaya d'un institut national spécialisé en formation professionnelle, dont les travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement de 90%, a indiqué Mohamed Ghanem Sebbar. Un institut similaire à Béni Saf, dont les travaux de réalisation enregistrent un taux d'avancement de 65%, sera mis en service lors de la session de février 2018.

La réalisation de ces deux instituts est dotée d'une enveloppe de 760 millions DA, à laquelle s'ajoute une rallonge de 64 millions DA après réévaluation financière.

Un CFPD d'un coût de 260 millions DA dans la commune de Hassi El Ghella sera livré en fin 2018. Les travaux de sa réalisation ont atteint un taux d'avancement de 60%.

Le secteur de la formation et l'enseignement professionnels dans la wilaya d'Ain Témouchent dispose actuellement d'un institut spécialisé, de dix CFPD et de deux annexes.

Younès Ch.

R. R.



PH. &gt; D. R.

Tissemsilt

## Hausse de la production oléicole

La wilaya de Tissemsilt a enregistré une production de plus de 35 000 quintaux d'olives lors de la campagne de cueillette de la saison actuelle, contre 33 000 qx la saison passée, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction des services agricoles.

Le chef du service de régulation de la production animale et végétale, Maamar Medjahed, a expliqué, en marge d'une journée de vulgarisation de l'oléiculture et des industries de transformations liées à cette filière, que cette hausse est due à l'extension des superficies productives de 2 000 à 2 400 hectares.

Une hausse du nombre d'agriculteurs a été enregistrée dans cette filière, passant de 1 500 à 2 000 en une saison, a-t-on ajouté.

Cette saison a vu une production de 23 800 quintaux d'olive destinée à la production d'huile et 10 200 qx d'olive de table.

En vue de développer cette filière dans la wilaya, la DSA a lancé en collaboration avec la chambre agricole et l'union de wilaya des paysans algériens, depuis le début de cette saison, un programme de sorties de sensibilisation aux exploitations agricoles pour inciter les agriculteurs à multiplier cette culture en zones montagneuses et à investir dans

les huileries de production d'huile d'olive.

La direction des services agricoles concrétise également, avec la Conservation des forêts durant ce quinquennat, un programme de plantation de plus de 10 000 oliviers au niveau des communes montagneuses disposant de conditions naturelles adaptées.

Initiée par la DSA en collaboration avec la chambre agricole et l'UNPA, cette rencontre a ciblé une cinquantaine d'agriculteurs actant en oléiculture et de jeunes désirant investir dans cette filière.

K. Y.

Blida

## Début de distribution de près de 2 700 logements publics locatifs

L'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya de Blida a entamé la distribution d'un programme de 2 700 logements publics locatifs (LPL), reparti à travers de nombreuses communes, a-t-on appris dimanche de la directrice de cet organisme, Aoudia Fariza.

Cette opération a débuté jeudi dernier, avec l'attribution de 450 unités LPL à Chebli (est de Blida), avant de se poursuivre

dimanche avec la distribution de 200 autres unités similaires dans la région de Maïf, à l'ouest de Blida, au profit de familles résidant dans la localité de Mouzaïa.

Les prochains jours verront la distribution de 500 autres LPL à Meftah et 400 autres à Soumaâ, a ajouté la même responsable, assurant que l'OPGI veille au suivi des projets de logements en réalisation dans la wilaya, en vue de leur réception dans leurs

délais et leur distribution à leurs bénéficiaires.

Elle a signalé, en outre, la distribution attendue de 5 000 unités LPL, achevées de réalisation dans de nombreuses localités de Blida, soit dès la mise au point des listes définitives de leurs bénéficiaires par les commissions de daïra, ainsi que l'examen des recours y afférents.

Un programme de réalisation de 4 400 logements publics loca-

tifs a été lancé en travaux dernièrement, à la cité Safsaf, sur les hauteurs de la commune de Meftah, après un retard d'une dizaine d'années, dû au déficit en foncier, avec un délai de réception fixé à deux ans, est-il signalé de même source.

Kheili O.

Ghardaïa

## Plus de 1,5 million DA pour la réhabilitation de maisons cantonnières

Plus de 1,5 million DA ont été mobilisés par la direction des travaux publics de la wilaya de Ghardaïa pour la réhabilitation de maisons cantonnières, a-t-on appris hier du directeur des Travaux publics de la wilaya.

Ces maisons cantonnières, destinées à prendre en charge l'entretien des routes, constituent des points importants dans le but d'intervenir promptement sur le terrain pour rétablir le trafic en cas de calamités naturelles, d'ensablement ou d'effondrement d'ouvrages, a indiqué Ali Tegger à l'APS.

Ces structures, sises pour la plupart sur

les tronçons des routes nationales traversant le territoire de la wilaya, abritent des agents qui veillent à sécuriser la circulation, à travers des opérations d'entretien des chaussées, ouvrages d'art, dépendances, aménagements ponctuels (sécurisation de carrefour, dégagement de visibilité, rectification de virage...) ou des équipements spécifiques (panneaux de signalisation, marquage au sol, glissières de sécurité) qui permettent d'améliorer la sécurité et le confort des usagers, a-t-il expliqué.

La wilaya de Ghardaïa compte neuf mai-

sons cantonnières, dont quatre sont alimentées en énergie solaire.

Ces maisons isolées constituent une base de vie pour les agents d'entretien et abritent également du matériel et engins servant aux opérations de désensablement du réseau routier, notamment en période de vents de sable qui touche la région sud de la wilaya.

Le réseau routier de la wilaya est constitué de 1 050 km de routes nationales, de près de 300 km de chemins de wilaya et de 463 km de routes communales.

Younès Ch.

## Libye

# Inquiétudes internationales après l'escalade armée dans le Croissant pétrolier

■ Les Libyens étaient préoccupés par la situation dans le nord-est de la Libye après l'attaque armée menée vendredi contre le site pétrolier de Ras Lanouf, alors que des brigades affiliées au Maréchal Khalifa Haftar tentent de reprendre le contrôle de la zone.

Par Halim T.

L'inquiétude des populations est notamment nourrie par le fait que la zone assiégée par les groupes armés constitue un réservoir de 80% des capacités de la production pétrolière libyenne. Ce dernier développement sur le terrain est, selon les observateurs, à même de perturber les efforts politiques visant à rapprocher les différentes parties libyennes en vue d'un règlement consensuel de la crise. Dans ce contexte, le Conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale (GNA) a dénoncé l'attaque, affirmant «n'avoir aucun lien avec l'escalade militaire qui se déroule au niveau de la région du Croissant pétrolier dans la zone de Ras Lanouf». Le Conseil a également fait remarquer que la montée de la tension militaire coïncide avec les efforts menés aux plans international, régional et interne, en vue d'instaurer la réconciliation nationale, unifier les rangs pour d'aboutir à une sortie définitive de la crise. Il a souligné aussi «n'avoir donné aucune directive ni ordre à une quelconque formation de se diriger vers cette zone», condamnant «avec force toute action qui sape les espoirs des Libyens». Le GNA a toutefois prévenu qu'il «ne resterait pas les bras croisés si les affrontements se poursuivaient dans cette zone ou ailleurs» en Libye, rappelant que



«la richesse pétrolière est le bien de tout les Libyens, et est la seule source de subsistance». Même son de cloche pour le ministère de la Défense du GNA, qui a appelé à «un cessez-le-feu immédiat dans la région du Croissant pétrolier», mettant en garde les parties «qu'il va ordonner la formation d'une force militaire pour arrêter les combats, si la situation se poursuit». L'émissaire de l'ONU en Libye, Martin Kobler, a de son côté appelé à éviter l'escalade militaire dans la région du Croissant pétrolier, entre les groupes armés rivaux et les forces du maréchal Khalifa Haftar. «Je demande aux deux parties de s'abstenir de toute escalade et d'assurer la protection des civils, des ressources naturelles et des

installations pétrolières», a-t-il écrit sur son compte Twitter. Samedi, l'armée de l'air sous le contrôle du général Haftar a mené de nouvelles frappes aériennes contre les assaillants qui ont essuyé de «lourdes pertes», selon le colonel Mohamed al-Manfour, chef de la base aérienne de Benina à Benghazi.

## Le dialogue inter-Libyens, moyen de règlement à la crise

Dans le cadre des initiatives lancées pour tenter de rapprocher le GNA de Fayez al-Sarraj et le maréchal Khalifa Haftar, sans succès apparent jusqu'à présent, le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, a exprimé «la

solidarité» de son pays avec le peuple libyen, indiquant que Moscou apportera sa contribution en vue de parvenir à une solution dans le cadre du dialogue global. Lors d'une récente rencontre avec al-Sarraj à Moscou, M. Lavrov a déclaré qu'«en tant que pays ami de longue date, nous allons vous soutenir pour outrepasser cette période difficile, pour surmonter cette crise à travers un dialogue incluant toutes les parties libyennes en vue de parvenir à la réconciliation». Il a notamment appelé à la «création des conditions propices aux Libyens pour qu'ils parviennent à trouver des solutions». De son côté, le Chef du gouvernement d'union nationale libyen a souligné la volonté de son pays à «relancer le dia-

logue avec la Russie dans tous les domaines, économique, politique et militaire», mettant l'accent sur «l'importance des relations traditionnelles» entre les deux pays. Il s'est dit, en outre, convaincu que la Russie est «en mesure de jouer un rôle positif dans de telles circonstances, à la faveur de ses relations avec les acteurs politiques en Libye». La Libye est dirigée par deux autorités rivales : le Gouvernement d'union nationale (GNA) à Tripoli, reconnu par la communauté internationale, et un gouvernement basé dans l'est du pays et lié au maréchal Haftar. Le pétrole qui représente plus de 95% des revenus du pays est souvent au centre d'une guerre de leadership et fait l'objet de toutes les convoitises.

H. T./Agences

## Adhésion au marché commun de l'Afrique orientale et australe La Tunisie deviendra membre du COMESA en octobre 2017

La Tunisie deviendrait membre du Comesa (marché commun de l'Afrique orientale et australe) en octobre 2017, a déclaré à Tunis le secrétaire général de l'organisation, Sindiso Ngwenya, à l'issue d'un entretien avec le président du gouvernement tunisien, Youssef Chahed. Le responsable est actuellement en visite en Tunisie, pour «assister au démarrage des négociations relatives à l'adhésion de la Tunisie», a rapporté l'agence tunisienne TAP. La demande d'adhésion de la Tunisie au Comesa avait été acceptée en octobre 2016, lors de la réunion des présidents des gouvernements des Etats membres de ce marché, la Tunisie répondant à la condition de voisinage exigée par le Comesa, soit du fait de l'existence de frontières entre la Tunisie et la Libye d'ores et déjà membre dudit marché. Concernant l'adhésion de l'Algérie au Comesa, Sindiso Ngwenya a déclaré que «des négociations sont actuellement en cours», assurant que le marché «est ouvert et pourrait accepter l'adhésion d'autres pays africains», soutenant que l'objectif de l'organisation étant de réaliser la complémentarité africaine.

R. M.

41<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du premier gouvernement sahraoui

## Quatre décennies de lutte pour l'indépendance

Le peuple sahraoui s'apprête à célébrer le 41<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du premier gouvernement sahraoui, affichant une détermination à poursuivre sa lutte contre l'occupant marocain pour le recouvrement de ses terres et de sa souveraineté. Dans un contexte marqué par des victoires aux plans juridique ainsi que diplomatique et une campagne de solidarité internationale de large envergure soutenant la cause sahraouie, le Conseil des ministres a tenu une réunion sous la direction du président sahraoui et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, pour discuter des derniers développements de la question du Sahara occidental, ainsi que le repeuplement des territoires libérés. «La réunion a eu trait aux derniers développements de la question du Sahara occidental, ainsi que le repeuplement des territoires libérés de la République arabe sahraouie démocratique (RASD)», a rapporté l'agence de presse sahraouie (SPS). Ont pris part à cette réunion, les membres du Secrétariat national du Front Polisario, du gouvernement et des membres de l'état major de l'Armée de libération populaire sahraouie (ALPS). Dès la proclamation de la République sahraouie, rappelle-t-on, le pre-

mier gouvernement sahraoui sera installé le 5 mars 1976 à Bir Lahlou sous la présidence de Mohamed Lamin Ould Ahmed, en dépit du manque de moyens et de l'exode de milliers de personnes ayant fui l'invasion marocaine de leurs terres. Malgré les conditions d'exil inextricables et les moyens limités, le peuple sahraoui s'est employé, quatre décennies durant, à édifier ses institutions nationales et à assurer, avec mérite et abnégation, l'encadrement de son action militante grâce aux sacrifices consentis et à son souci d'atteindre les nobles objectifs qu'il s'était fixés.

## Manœuvres de l'occupant marocain à Elguergar

Abordant la situation dans la zone libérée d'Elguergar, le Conseil des ministres a exprimé «catégoriquement le rejet des tentatives du régime marocain de tromper et d'induire en erreur l'opinion publique internationale en apparaissant comme collaborateur à travers le retrait de ses soldats à quelques centaines de mètres dans leurs tranchées dans «le mur de la honte»». «A travers ces agissements, le Maroc veut dissimuler son

occupation militaire du Sahara occidental, ses violations à plusieurs reprises de l'accord de cessez-le-feu, son non-respect de la légitimité internationale par l'expulsion de la composante civile et politique de la Minurso et des observateurs internationaux, ses obstacles devant le règlement pacifique du conflit ainsi que son pillage des ressources naturelles du Sahara occidental», a souligné le Conseil dans un communiqué. Pour le Conseil des ministres, «le traitement de la situation dans la région d'Elguergar ne peut pas être partiel, mais complet en tenant compte des causes et non des résultats», réitérant l'attachement du peuple sahraoui à ses droits inaliénables à l'autodétermination et à l'indépendance et par tous les moyens légitimes en sa disposition. Il a également réaffirmé l'attachement de la partie sahraouie à la légitimité internationale et sa disponibilité à coopérer avec le Secrétaire général de l'ONU et son Envoyé personnel pour la mise en œuvre des résolutions internationales et la mission de la Minurso pour laquelle elle a été mandatée par le Conseil de sécurité, à savoir l'organisation d'un référendum libre et équitable pour le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Lamia O./APS



Allemagne

# Colère à Berlin après les accusations de «nazisme» d'Erdogan

■ «Inacceptable» : Berlin a réagi avec colère hier aux accusations de «pratiques nazies» du président turc, les deux pays multipliant les passes d'armes après l'interdiction de meetings électoraux pro-Erdogan en Allemagne.

Par Ali O.

Cette flambée de tensions politiques vient détériorer des relations déjà difficiles : la Turquie a très mal pris les critiques allemandes des derniers mois sur le respect de liberté d'expression et des droits de l'opposition après les purges déclenchées à la suite du putsch raté de juillet. «Il n'y a aucune raison que (le pouvoir turc) nous fasse la leçon, des reproches», a lâché à la télévision publique allemande Peter Altmeier, le chef de la chancellerie fédérale et à ce titre l'un des collaborateurs les plus proches d'Angela Merkel. Dénonçant les propos «absolument inacceptables» du président Recep Tayyip Erdogan, qui a qualifié de «pratiques nazies» les interdictions en Allemagne de meetings électoraux en faveur du oui au référendum sur l'extension de ses pouvoirs, M. Altmeier a assuré que le gouvernement alle-



mand allait «très clairement» exprimer son mécontentement à Ankara. L'homme fort de la Turquie avait aussi martelé qu'il se tenait prêt à faire campagne sur le territoire allemand, et que si les autorités l'en empêchaient il mettrait «le monde sens dessus

dessous». Cette déclaration a de quoi inquiéter l'Allemagne qui abrite la plus grande diaspora turque au monde, avec quelque trois millions de personnes qui conservent souvent un lien fort avec leur pays d'origine. Berlin a en effet appelé ces derniers mois cette communauté à ne pas importer les conflits qui agitent la Turquie, entre partisans et détracteurs de M. Erdogan d'une part, et Turcs et Kurdes, d'autre part. Pour les forces politiques turques, celle-ci est importante car elle représente un réservoir de voix non négligeable. Traditionnellement, les quelque 1,4 million d'électeurs turcs

vivant en Allemagne constituent un électorat plutôt pro-Erdogan. Le conflit germano-turc actuel a été déclenché en fin de semaine dernière par la décision de plusieurs mairies allemandes d'interdire des meetings électoraux auxquels des ministres turcs devaient participer, invoquant généralement des difficultés logistiques. Malgré les dénégations du gouvernement allemand qui a souligné que les autorisations de rassemblement relevaient de la compétence des seules municipalités, les responsables turcs ont accusé Berlin d'œuvrer contre l'extension des pouvoirs du président turc. Ce dossier est loin d'être la seule source de tensions entre Ankara et Berlin. Elles s'étaient déjà aggravées après l'incarcération la semaine dernière du correspondant germano-turc du quotidien Die Welt en Turquie, Deniz Yücel, accusé de «propagande terroriste». Ankara reproche de son côté régulièrement à l'Allemagne d'héberger des «terroristes», que ce soit des sympathisants du Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK), classé organisation «terroriste» par Ankara, Bruxelles et Washington, ou des putschistes présumés. Berlin a enregistré ces derniers mois des milliers de demandes d'asile de ressortissants turcs, notamment de dizaines de diplomates et mili-

taires. La Turquie a aussi très mal vécu l'année dernière le vote par les députés allemands d'une résolution sur le «génocide arménien» ainsi que la diffusion à la télévision allemande d'un poème satirique à caractère sexuel sur le président turc. Pourtant, avant la sortie tonitruante de M. Erdogan, ces deux partenaires historiques au sein de l'Otan semblaient avoir fait un pas vers l'apaisement après un entretien téléphonique samedi entre Angela Merkel et le Premier ministre turc, Binali Yildirim, que celui-ci avait qualifié de «productif». Une rencontre entre les ministres des Affaires étrangères des deux pays doit également avoir lieu mercredi. Et le chef de la diplomatie turque Mevlüt Cavusoglu a également prévu, selon les médias allemands, de se rendre aujourd'hui à Hambourg pour faire campagne pour le «oui» au référendum du 16 avril auprès de la communauté turque. La Turquie reste un partenaire incontournable aux yeux de l'Allemagne, le rôle d'Ankara, étant crucial, selon elle, pour ralentir l'afflux de demandeurs d'asile en Europe. La chancellerie allemande a ainsi été la cheville ouvrière de l'accord EU-Turquie de mars 2016 qui a permis de réduire drastiquement le nombre de passages vers l'Union européenne depuis les côtes turques.



## Points chauds

### Alternative

Par Fouzia Mahmoudi

Le feuilleton de «l'affaire Pénelope» ne veut visiblement pas se terminer et François Fillon lui-même continue de l'alimenter. Car alors que ses soutiens (et non des moindres) continuent de quitter son camp, le candidat de la droite élu à la suite d'élections primaires dont il est sorti triomphant, lui, refuse de se retirer et de laisser la place. Pourtant, de plus en plus de sondages indiquent la chute vertigineuse des intentions de vote en faveur du candidat de Les Républicains. De son côté, celui qui aurait pu reprendre le flambeau, Alain Juppé, a lors d'une conférence de presse, hier, annoncé qu'il refusait d'incarner un plan B boiteux qui non seulement divisait la droite, mais surtout le mettait dans une position des plus inconfortables. Il n'a aussi pas hésité à se montrer très dur à l'égard de François Fillon et de son attitude actuelle. Lors d'une conférence de presse donnée depuis Bordeaux, il a confirmé «une bonne fois pour toutes» qu'il ne serait «pas candidat» à l'élection présidentielle, et qu'il ne jouerait pas le rôle de recours à François Fillon, dont il a affirmé que «l'obstination» conduisait à une «impasse». «Pour moi, il est trop tard», a-t-il ajouté, expliquant d'un ton grave qu'il n'incarnerait pas, à 71 ans, le «renouveau». Disant avoir reçu «de très nombreux appels» en faveur de sa candidature qui l'ont «fait hésiter», Juppé a définitivement exclu de se présenter comme un recours à François Fillon, empêtré dans l'affaire de l'emploi présumé fictif de son épouse et de deux de ses enfants. S'exprimant depuis son fief, le finaliste de la primaire de la droite, largement remportée par François Fillon, a déploré le «gâchis» de sa propre famille politique. «Au lendemain de notre primaire (...) François Fillon, à qui j'avais immédiatement apporté mon soutien (...) avait un boulevard devant lui, je lui ai renouvelé ce soutien à plusieurs reprises», a-t-il rappelé. «Son système de défense, fondé sur la dénonciation d'un prétendu complot et d'une volonté d'assassinat politique l'ont conduit dans une impasse», a-t-il déploré. Ceux qui espéraient à droite pouvoir se reposer sur une candidature de Juppé pour balayer celle de Fillon vont donc être très déçus de la décision du maire de Bordeaux. Reste à savoir si la droite décidera finalement de tenter sa chance avec une candidature de Fillon, ou si le risque d'une défaite est trop grand aujourd'hui pour se permettre ce risque, quitte à propulser un candidat inattendu. Le nom de François Baroin, ancien porte-parole du gouvernement Sarkozy et sarkozyste convaincu, semble pour le moment être celui qui circule. Mais si Fillon s'obstine il n'y aura rien à faire à moins, et il n'est pas certain, que Les Républicains prennent ce risque de proposer un candidat alternatif en plus du candidat choisi par la primaire. F. M.

Russie

## Moscou devant la CIJ, accusée de «terrorisme» par l'Ukraine

Kiev devrait chercher hier à convaincre la plus haute juridiction de l'ONU que Moscou soutient le «terrorisme» dans le conflit impliquant des rebelles séparatistes prusses qui déchire l'est de l'Ukraine, alors que les tensions s'intensifient. L'Ukraine demande à la Cour internationale de justice (CIJ) de prendre des mesures urgentes afin que Moscou mette fin «à tout appui», financier, armé ou humain, aux rebelles en Ukraine, ainsi qu'à ce que Kiev qualifie de «discrimination» envers les minorités de la Crimée annexée par la Russie. Elle réclame également des dédommagements pour des attaques menées selon elle contre les civils durant près de trois ans de conflit. Mais Moscou, qui a toujours démenti armer les rebelles, rétorque que l'affaire est motivée «par des intérêts politiques» et dénonce «un fort manque de volonté des institutions ukrainiennes de mener un dialogue concret» pour résoudre le conflit dans l'Est. L'Ukraine a introduit à la mi-janvier sa requête auprès de la Cour qui siège à La Haye,

après plusieurs années passées, dit-elle, à protester contre le financement présumé par Moscou des rebelles séparatistes combattant contre ses forces gouvernementales. Car, selon elle, la Russie a «largement échoué» à répondre à ses efforts à chercher une résolution du conflit. Et «des négociations supplémentaires seraient futiles». D'autant que les rares discussions ces derniers mois entre le président ukrainien, Petro Porochenko, et son homologue russe, Vladimir Poutine, sont restées «infructueuses», a assuré jeudi la présidence ukrainienne dans un communiqué. L'Ukraine demande donc à la Cour de «juger que la Fédération de Russie a engagé sa responsabilité internationale (...) en soutenant le terrorisme et en n'en empêchant pas le financement», d'après sa requête auprès de la CIJ. De tels échanges interviennent alors qu'un regain d'affrontements entre l'armée ukrainienne et les rebelles prusses a fait 35 morts début février sur la ligne de front, dans la petite ville industrielle d'Avdiïvka, sous

contrôle ukrainien. Cela fait maintenant près de trois ans que l'Ukraine est en proie dans l'Est à des affrontements qui ont mené à un refroidissement des relations entre Moscou et l'Occident, désormais au plus bas depuis la Guerre froide. Le conflit a fait plus de 9 600 morts depuis son déclenchement en avril 2014, un mois après l'annexion de la Crimée par la Russie. Aux yeux de Kiev, la Fédération de Russie avait alors «défié de manière éhontée la Charte des Nations unies, en s'emparant par la force militaire de la Crimée» et en tentant ensuite de «légitimer cet acte d'agression» au moyen d'un référendum «illégal». L'Ukraine, ancienne république soviétique, estime que la Russie viole la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discriminations raciales en soumettant systématiquement les Tatars de Crimée, une minorité ethnique, à de mauvais traitements et en réprimant l'expression politique et culturelle de leur identité.





Chanson/Edition

# Farid Ferragui travaille sur un projet de ses mémoires

■ *Connu pour son style musical oriental et son amour pour le oud (luth) et la chanson sentimentale, Farid Ferragui veut s'essayer à l'écriture puisqu'il compte rédiger et publier ses mémoires, depuis le début de sa carrière artistique.*

Par Adéla S.

Lors d'une conférence de presse organisée dimanche à la maison de la Culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, il a confié qu'il préparait un livre dans lequel il compte revenir sur les moments de sa vie d'artiste, ses débuts, ses réussites, ses déceptions mais surtout «son amour pour l'art que lui a inspiré le large public», a-t-il dit.

«J'ai lancé le projet et rassemblé quelques mémoires, mais le travail sera encore long. Je ne peux pas me prononcer sur la date de la sortie de cet ouvrage qui est toujours à l'état embryonnaire, mais que je tiens vraiment à concrétiser», a-t-il expliqué.

L'auteur de *Takhamt*, *Tayri*,

*Dayen ma zzhig ad hemlegh, Yelli, Lezzayer, Khdem lkhir i lwal-din* et tant d'autres œuvres artistiques, travaille également sur des chansons «comme n'importe quel artiste», a-t-il dit, mais sans prévoir pour autant la sortie d'un nouvel album.

«Un artiste prépare toujours quelque chose, mais pour le moment je crois qu'il est encore très tôt pour parler d'un nouvel album. Beaucoup reste encore à faire», a-t-il observé.

En revanche, l'artiste qui a su se frayer un chemin vers le cœur de milliers de jeunes grâce à style jugé unique, compte renouer avec la scène, a-t-il fait savoir. Il a annoncé, dans ce sillage, qu'il animera deux concerts à la maison de la Culture Mouloud-Mammeri de

Tizi Ouzou les 10 et 11 mars prochains.

Le chanteur a précisé que ces deux galas sont devenus une «tradition» dans ses pratiques artistiques et tient à les organiser d'une manière régulière dans le but de maintenir le contact avec son public. «Un artiste a toujours besoin de se ressourcer et de s'abreuver de cette fontaine qui s'appelle le public. C'est ce contact et cet échange d'idées entre l'artiste et ses adeptes qui lui permettent d'avancer», a-t-il estimé. Après Tizi Ouzou, Farid Ferragui organisera un autre concert le 1<sup>er</sup> avril prochain au théâtre les Sablettes d'Alger avant de s'envoler pour Montréal (Canada) pour une rencontre avec ses fans parmi la communauté algérienne le 15 avril.



«Les moyens ne me permettent pas d'organiser une grande tournée mais je tiens tout de même à aller à la rencontre de ceux qui ont fait de moi ce que je suis. Ceux qui m'ont donné leur

confiance et leur admiration pour je que puisse aller de l'avant et leur offrir des nouveautés à chaque fois que l'occasion s'offre à moi», a-t-il soutenu.

A. S./APS

Journée d'étude le 26 mars

## La numérisation de la radiodiffusion TV et radio sous diagnostic

Le ministère de la Communication, à travers la TDA, et le ministère de l'Industrie et des Mines organiseront une journée d'étude sur la numérisation de la radiodiffusion TV et radio, le 26 mars prochain, a indiqué, dimanche, un communiqué de la Télédiffusion d'Algérie (TDA).

Cet événement, qui se tiendra à l'incubateur du Cyber parc de Sidi Abdallah, verra la participation de plusieurs institutions publiques et acteurs professionnels dans le domaine de l'audio-

visuel et du multimédia ainsi que des éditeurs de contenus et des industriels de la filière électronique. Des conférences débats qui traiteront de thèmes portant sur la diffusion numérique et les innovations en matière de numérisation de la radiodiffusion en Algérie seront organisées lors de cet événement.

Dans ce contexte, une table ronde sur le thème «Le rôle de l'innovation pour l'émergence de nouveaux services à valeur ajoutée et de contenus innovants» est prévue. L'objectif de cette

journée est de développer les synergies entre les industriels, les éditeurs de contenu et les start-up innovantes afin d'aboutir à la concrétisation de la stratégie nationale de communication sur la diffusion numérique (Télévision et radio numérique terrestre) et la fabrication des équipements et accessoires de réception par les industriels, a relevé le communiqué de la TDA. Cette rencontre vise également l'intégration dans l'écosystème national de l'audiovisuel des services à valeur ajoutée et

des contenus innovants, a observé la même source, ajoutant qu'elle a pour ambition de faire un état des lieux sur la généralisation de la Télévision numérique terrestre (TNT) et de la Radio numérique terrestre (RNT). «L'impact de cette journée d'étude est très attendu par l'ensemble des acteurs de l'audiovisuel et du multimédia en Algérie et des industriels de la filière électronique grand public», a soutenu le communiqué de la TDA, ajoutant que les conclusions constitueront un

ensemble de mesures, propositions et de recommandations qui seront «utiles» pour les opérateurs, les industriels nationaux et les éditeurs de contenus.

Les travaux permettront d'arrêter une feuille de route relative à l'écosystème national de l'audiovisuel et multimédia et de mettre en place le cadre «adéquat» devant concrétiser ce projet.

Cette journée concerne les opérateurs, les industriels, les éditeurs de contenus, le start-up innovantes et les experts dans le domaine de l'audiovisuel, a relevé le communiqué de la TDA, précisant qu'environ 200 à 250 participants nationaux sont attendus, ainsi que des exposants qui présenteront leurs produits.

Racim C.

### Agend'art

**Centre commercial & de loisirs de Bab-Ezzouar (Alger)**

**Jusqu'au 9 mars :**

Exposition de photographies

«Win el harba» de Hind

Oufriha.

**Palais des raïs, Bastion 23**

**(Bab El-Oued, Alger)**

**Jusqu'au 16 mars :**

Exposition de peinture de l'artiste Karim Beladji.

**Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger**

**Mardi 31 mars :**

Exposition de mangas à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de la maison d'édition algérienne Z-Link.

### Cinéma

## «Logan», dernier opus de la saga «X-Men», débute en tête du box-office

Le long-métrage «Logan», dernier opus des «X-men», s'est arrogé la tête du box-office nord-américain dès sa sortie en salles, détrônant le film d'horreur «Get Out», selon les chiffres provisoires dimanche de la société spécialisée Exhibitor Relations.

Le film de science-fiction réalisé par James Mangold avec Hugh Jackman, Patrick Stewart et la jeune Dafne Keen, récolte ainsi 85,3 millions de dollars pour son premier weekend.

Ce western post-apocalyptique offre un cocktail explosif d'action et d'émotion avec

un brin d'humour. Il est considéré par des experts comme le plus réussi de la saga.

Après huit films en 17 ans, Jackman a incarné pour la dernière fois son personnage mutant poilu et griffu Wolverine, qu'il l'a révélé au monde entier.

Il relègue en deuxième position «Get Out», de Jordan Peele, qui raconte la rencontre par un jeune Noir (Daniel Kaluuya) de la famille de sa petite-amie blanche (Allison Williams). Il obtient 26,1 millions de dollars ce week-end, et 75,9 millions en deux semaines.

Vient au troisième rang une autre nou-

veau : «The Shack» qui engrange 16,1 millions de dollars. Ce drame de Stuart Hazeldine, avec Sam Worthington et Octavia Spencer, raconte l'histoire d'un homme en deuil qui reçoit une invitation mystérieuse à se rendre dans une cabane perdue dans la forêt.

Les figurines masquées du film «Lego Batman, le film» arrivent juste derrière, avec 11,6 millions de dollars entre vendredi et dimanche et un total de 148,6 millions en quatre semaines.

«Before I fall», prend la cinquième place pour sa sortie avec 4,9 millions de dollars. Ce drame est inspiré du premier roman de Lauren Oliver, «Le dernier jour de ma vie», et a été adapté pour le grand écran par Ry Russo-Young avec Zoey Deutch, Halston Sage et Elena Kampouris.

Tourné en 24 jours, il suit Samantha Kingston, une étudiante populaire dans son établissement scolaire qui s'apprete à perdre sa virginité avec un garçon «cool» de sa bande. Mais elle se retrouve prisonnière d'une répétition temporelle, revivant sans cesse le jour de sa mort dans un accident de voiture.

Etats-Unis

### Décès de l'écrivain Paula Fox à 93 ans

**L'ÉCRIVAIN AMÉRICAINE** Paula Fox, notamment connue pour ses livres pour enfants, est décédée à New York, à l'âge de 93 ans, a annoncé sa fille Linda Carroll-Barrad au *New York Times* dimanche. Paula Fox avait notamment obtenu en 1974 la médaille Newbery, le plus élevé des prix en termes de littérature pour enfants, pour son livre «Le voyage du négrier», sur la traite

des Noirs. En 1978 elle s'était vu décerner le prix Hans Christian Andersen pour l'ensemble de son œuvre à destination des enfants. Au cours de sa carrière, elle a écrit plus d'une vingtaine de livres pour enfants et six romans pour adultes, tous centrés sur le thème de la décrépitude des choses, que ce soit au sein de la famille, en termes de santé ou en amour. **M. O.**



## Coup-franc direct

### Une fâcheuse habitude

Par Mahfoud M.

Un joueur algérien, Idriss Saâdi, vient d'être victime d'un acte sadique et raciste en Belgique où il a été traité de sale arabe et de terroriste juste parce qu'il a montré des vertes et des pas mûres à la formation adverse qu'il a eu à affronter avec équipe de Courterai. Il faut savoir que ce n'est pas nouveau, que d'autres joueurs algériens et africains ont été victimes de ce genre d'actes racistes de la part de supporters européens qui e croyant supérieurs à toute autre race. Les nombreuses campagnes conduites par la FIFA et par certaines ONG internationales pour proscrire ce racisme n'a pas donné de résultats jusqu'à présent, étant donné que de tels incidents regrettables sont devenus monnaie courante dans certains stades du vieux continent. Il faut une grosse dose de courage pour les joueurs victimes de cette discrimination raciale pour faire face à ce genre de provocation sans entrer dans le jeu de ces indécrottables qui font tout pour les pousser à bout. Les joueurs, notamment nos compatriotes, devraient se retenir en retrait, car répondre à la provocation ne fera qu'aggraver les choses. Cela pourrait même se retourner contre eux sachant que certains n'attendent qu'une réaction violente de leur part pour confirmer leur véhémence et les montrer du doigt. On assistera ainsi à un renversement des rôles avec l'accusé qui se transforme en victime.

M. M.

### Fédération algérienne de handball L'AGO aura lieu le 18 mars

LA FÉDÉRATION algérienne de handball (FAHB) tiendra son assemblée générale ordinaire (AGO) le samedi 18 mars à 10h00 à la salle de presse du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), a annoncé l'instance fédérale dimanche sur sa page officielle facebook. Au

cours de cette session ordinaire, les membres de l'AG seront appelés à adopter ou rejeter les bilans moral et financier de l'exercice 2016 et moral du mandat olympique 2013-2016. La FAHB n'a pas encore annoncé la date du déroulement de l'assemblée générale électorale (AGE).

### Assemblée générale ordinaire de la FASSAS Les bilans moral et financier rejetés

L'ASSEMBLÉE générale ordinaire (AGO) de la Fédération algérienne de sauvetage, de secourisme et des activités subaquatiques (FASSAS) a été marquée par le rejet des bilans moral et financier de 2016. Vingt membres sur 26 convoqués ont pris part à cette AGO, où le bilan moral a été voté à 18 voix contre et 2 pour, alors que le bilan financier a été rejeté par 15 voix contre. Les bilans de l'année 2016 ont été déclarés «insuffisants» et «incohérents», ce qui a conduit à l'éviction du président de la FASSAS, Chakroun

Abdelkader, samedi au complexe sportif Ahmed-Ghermoul (Alger). L'intérim est assuré par le président de la ligue de Jijel, Hocine Azizi, a indiqué dimanche à l'APS son homologue de la Ligue d'Alger, Samir Chaouch. Trois commissions, celles de candidature, de recours et de passation de consignes, ont été installées en vue de l'assemblée générale électorale (AGE) prévue pour le 18 mars. La date limite de dépôt des candidatures a été fixée au 12 mars.

### Fédération algérienne d'athlétisme Cinq candidats briguent le poste de président

LA COMMISSION de candidatures de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) a reçu les dossiers de cinq candidats à la présidence, à l'expiration des délais de dépôt de candidature dimanche à 18h00, a-t-on appris auprès de l'instance fédérale. «Yacine Louail, Hakim Dib, Said Ahmim, Kamel Benmoussa et Mohamed Hamouni se sont portés candidats pour postuler au poste de président de la fédéra-

tion», a précisé la même source. Le président sortant de la FAA, Amar Bouras, avait décidé de ne pas briguer un nouveau mandat. L'assemblée générale électorale de la Fédération algérienne d'athlétisme aura lieu le jeudi 9 mars à l'Agence nationale des loisirs de la jeunesse (ANALJ) à Zéralda. Un membre féminin et un représentant du Sud feront partie d'office du prochain bureau exécutif de la FAA.

### Elections de la FAF

## Pas de candidats jusqu'à présent

■ Aucune personnalité footballistique n'a déposé sa candidature jusqu'à présent pour les élections de la Fédération algérienne de football, à six jours seulement de la clôture des listes pour cette importante échéance.

Par Mahfoud M.

Malgré les intentions prêtées à certains de déposer leur candidature, rien n'est fait pour le moment et une situation d'attente prévaut. En effet, des personnalités comme le patron du Paradou AC, Kheireddine Zetchi, ou l'ancien membre du bureau fédéral, Chaâbane, avaient pourtant émis le vœu de briguer un mandat et de déposer leurs candidatures, mais on s'aperçoit que rien n'est fait sur le terrain, qu'ils restent figés et ne sont qu'au stade des intentions. Il faut dire que tout le monde reste suspendu aux lèvres de l'actuel président, Mohamed Raouraoua, pour savoir s'il briguera un autre mandat ou non, surtout qu'ils savent que leurs chances restent minimes de remporter l'élection au cas où ce dernier se présenterait, surtout avec le carnaval de l'AG ordinaire et le soutien inconditionnel dont il a bénéficié de la part des membres de l'AG qui ne souhaitent pas le voir partir. Même s'ils savent que Raouraoua a été quelque peu affaibli avec le lâchage des pou-



Aucun candidat à la succession de Raouraoua

voirs publics qui sont contre sa manière de gérer l'instance gérant la balle ronde nationale, il n'empêche qu'ils ne voient aucune autre personne capable de prendre sa place et souhaite donc rester dans cette situation de statu quo surtout qu'ils ne savent pas de quoi sera fait demain au cas où celui-ci venait à quitter le bateau, eux qui sont habitués à travailler dans l'opacité totale et n'aimeraient pas qu'une autre personne change la donne. En outre, nul ne sait si Raouraoua est prêt à continuer sa mission surtout qu'il se sent

quelque peu fatigué suite aux critiques qui l'ont touché ces derniers temps, que ce soit au niveau de la presse et même de la part de personnalités influentes, à l'image du ministre de la Jeunesse et des Sports, Ould Ali, qui estime qu'il devrait être jugé sur la manière dont il a géré la FAF et qui a conduit à un fiasco notamment avec les résultats très décevants de la sélection nationale aux éliminatoires du Mondial 2018 de Russie et à la phase finale de la CAN qui s'est jouée au Gabon.

M. M.

### En prévision des JO 2020

## Une sélection des U-23 verra bientôt le jour

Les deux grands plateaux organisés à Sétif et Alger pour mettre sur pied la future sélection olympique de football, appelée à prendre part aux qualifications des Jeux Olympiques JO-2020 de Tokyo, ont pris fin samedi, rapporte la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. Organisés par la Direction technique nationale (DTN), ces deux grands plateaux ont été supervisés par 15 techniciens rattachés à la DTN, impliquant les joueurs nés en 1997. Le plateau de Sétif a regroupé les sélections de Constantine, Annaba, Batna et Alger qui a remplacé au pied levé Ouargla. Le plateau d'Alger a regroupé les sélections d'Alger (vu le nombre de licenciés, Alger a pu présenter deux sélections), Blida, Saida et Oran, précise l'instance fédérale. Les 15 techniciens qui ont

suivi attentivement ces plateaux devraient faire ressortir un premier noyau de 60 joueurs, 30 pour le plateau de Sétif et 30 pour le plateau d'Alger. Pour espérer faire partie de ce premier noyau, le joueur doit être signalé au moins par six techniciens, souligne la FAF. Une seule Direction technique régionale, à savoir celle de Ouargla, n'a pas eu le temps de constituer une sélection en raison du démarrage tardif du championnat dans cette région. Pour pallier cette défection, un plateau du Sud sera organisé pour détecter les meilleurs talents de la région. Un plateau national pour mettre sur pied la future sélection U-23 sera organisé prochainement. Les joueurs qui composeront le noyau de cette équipe et qui sont âgés de 20 ans cette année, auront 23 ans lors des prochains

Jeux olympiques de 2020. Une fois mise sur pied et pour lui donner un volume de jeu international, la future sélection U23 participera aux Jeux de la Solidarité islamique prévus du 11 au 22 mai prochain à Bakou en Azerbaïdjan et aux prochains Jeux méditerranéens de Tarragone en Espagne (22 juin-1<sup>er</sup> juillet 2018). La même procédure de détection sera reconduite pour dégager la future sélection U20 (les joueurs nés en 1999) et U17 (les joueurs nés en 2002). Afin de ne pas perturber la scolarité de ces joueurs, les plateaux auront lieu durant les vacances de printemps. Les joueurs choisis pour faire partie des futures sélections U20 et U17 intégreront l'Académie de la FAF après le mois sacré du ramadhan.

### MC Oran

## Mohamed Henkouche à la barre technique

Le technicien Mohamed Henkouche est devenu le nouvel entraîneur du MC Oran (Ligue 1 algérienne de football) en remplacement d'Omar Belatoui, démissionnaire, a-t-on appris auprès de l'intéressé. «J'ai rencontré le président Ahmed Belhadj à la mi-journée, on s'est mis d'accord sur toutes les modalités de mon contrat. Je vais entamer mes fonctions lundi (NDLR, hier) en dirigeant ma pre-

mière séance d'entraînement», a affirmé Henkouche. Omar Belatoui a décidé de jeter l'éponge à l'issue du match nul concédé vendredi à domicile face au CA Batna (0-0) à l'occasion de la 22<sup>e</sup> journée du championnat. Il s'agit du troisième point seulement obtenu par les «Hamraoua» en six matchs au cours de cette deuxième tranche de la saison, alors qu'ils avaient terminé l'aller en position de dauphins avec 25

unités. «Mon objectif est de mener l'équipe à une place dans le haut du tableau à la fin de la saison, d'autant que le potentiel existe», a-t-il ajouté. C'est le troisième club que va diriger Henkouche depuis le début de la saison après l'ASM Oran (Ligue 2) et le MO Béjaïa (Ligue 1). Le MC Oran pointe à la 6<sup>e</sup> place avec 31 points et un match en moins à disputer à domicile face au MC Alger.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Visite du ministre français de l'Intérieur

## Le Roux aujourd'hui à Alger

LE MINISTRE français de l'Intérieur, Bruno Le Roux, effectuera aujourd'hui une visite de travail en Algérie, a-t-on appris hier auprès du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Au cours de cette visite, le ministre français et son homologue algérien, Noureddine Bedoui, feront le point sur l'état de la coopération entre les deux pays et les moyens de la développer davantage et assisteront au lancement d'un projet de jumelage (P3A) d'appui au renforcement des capacités de la Protection civile algérienne, en collaboration avec la France et l'Espagne. Au cours de son séjour, le ministre français sera reçu par le Premier ministre Abdelmalek Sellal, et s'entretiendra avec le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Mohammed Aissa, selon le programme de cette visite. Cette visite fait suite à celle effectuée il y a 4 mois par M. Bedoui à Paris. Lors de sa visite à Paris les 9 et 10 novembre, M. Bedoui avait, notamment, visité l'Ecole des ingénieurs de la ville de Paris

(EIVP) qui est à la fois une école d'ingénieurs et un laboratoire de recherche sur les problématiques urbaines. Un mémorandum d'entente avait été signé pour établir un partenariat entre l'Ecole des ingénieurs de la ville de Paris et la future Ecole des ingénieurs de Tlemcen, qui sera spécialisée dans les domaines urbanistiques des collectivités locales. La visite avait vu aussi l'installation d'un groupe de travail algéro-français sur la fiscalité locale, en vue d'explorer, dans une première phase, toutes les possibilités d'échange d'expériences pour pouvoir déterminer les actions de partenariat dans ce domaine. M. Bedoui avait évoqué, en outre, avec le ministre français de l'Intérieur de l'époque, Bernard Cazeneuve, la coopération dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, jugée d'un «très bon niveau» et avait convenu avec son homologue de «consolider davantage» la coopération en matière de lutte contre la criminalité et la cybercriminalité.

Slim O.

Président de l'Association des grands invalides

## Mohamed Bouhafsi n'est plus

LE PRÉSIDENT de l'Association nationale des grands invalides de la guerre de libération nationale, Mohamed Bouhafsi, est décédé hier, dans un hôpital parisien, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris du chargé de communication de l'organisation. Le défunt, décédé à l'âge de 81 ans, avait rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) dès le déclenchement de la Révolution le 1<sup>er</sup> novembre 1954. Lui-même grand invalide de la guerre de Libération, il créa en 1991 cette association dont le siège est basé à Oran.

R. N.

Béjaïa

## Dar Nacer réclame sa part du développement

DE NOMBREUX habitants de la cité Dar Nacer, située à la périphérie de la ville de Béjaïa, sur le piémont du Gouraya, ont observé un rassemblement devant le siège de la wilaya et fermé avant-hier le boulevard La Liberté. Arborant une banderole sur laquelle est mentionné «Dar Nacer, quartier oublié» entre autres, les mécontents ont fermé, dans les deux sens de la circulation, le boulevard La Liberté, créant des files immenses de voitures. Ils réclament l'amélioration de leurs conditions de vie et dénoncent «les fausses promesses des responsables de l'APC». «Nous avons déposé une plateforme de revendications depuis 2014 (contenant 15 points) au niveau de l'APC et depuis rien n'a encore été réalisé», déplore un habitant. Réseau d'assainissement sur

600m, bétonnage des accès au village, renouvellement du réseau de drainage des eaux pluviales etc., autant de revendications qui attendent leur concrétisation en vain. En réaction, l'APC a envoyé des engins pour entamer des travaux. Le vice-président de l'APC, Hakim Zaïdi, qui intervenait sur les ondes de radio Soummam a affirmé que les projets réclamés sont inscrits et sont en cours de procédure. Les mécontents réclament également l'aménagement de la voie dite 13, reliant Sidi-Ahmed à Ighil-El-Bordj, des impasses et des trottoirs de cette voie, la construction d'une école primaire et d'une salle de soins, l'amélioration des navettes de transport de voyageurs, etc.

Hocine C.

## La tripartite Gouvernement-syndicat-patronat à Annaba



Louvis

Djalou@hotmail.com

Un colloque lui est consacré à l'université de Tizi Ouzou

## Ait Menguellet «est un amusnaw comme fut cheikh Mohand Oulhocine»

■ L'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou abrite depuis hier et jusqu'à demain mercredi un colloque dédié au chanteur Lounis Ait Menguellet pour ses 50 ans de carrière.

Par Hamid M.

La rencontre, à laquelle prennent part de nombreux universitaires nationaux et internationaux, est organisée à l'initiative du laboratoire d'aménagement et d'enseignement de la langue amazighe du département de la langue et culture amazighes de la faculté des lettres et des langues. A l'ouverture des travaux de ce colloque, le recteur de l'UMMTO, le Professeur Ahmed Tessa, a rap-

pelé l'importance de telles rencontres consacrées aux hommes de culture algérienne. Dans le même sillage, il a annoncé que le titre de doctorat honoris causa sera décerné à l'auteur, compositeur et interprète Lounis Ait Menguellet pour tout ce qu'il a donné à la culture algérienne. Il a également déclaré que ce titre sera diécerné chaque année à des personnalités nationales de différents horizons culturels, scientifiques et autres. Les premiers universitaires intervenant

aux travaux de ce colloque ont tour à tour mis l'accent sur l'apport du chanteur Lounis Ait Menguellet à la culture algérienne par ses œuvres artistiques. Pour M<sup>me</sup> Kahina Flici de l'UMMTO, Lounis Ait Menguellet n'est pas seulement un chanteur mais un grand auteur d'œuvres poétiques à l'instar des cheikhs Mohand Oulhocine que l'on devrait enseigner à l'école et à l'université. De son côté, Lounis Ait Menguellet a déclaré devant la presse qu'il était heureux de l'initiative de l'UMMTO de lui consacrer une telle rencontre, signe d'une reconnaissance à ce qu'il a donné à la culture amazighe à l'instar d'autres hommes de culture. Il a saisi l'occasion pour annoncer le début d'une série de concerts qu'il compte animer à l'occasion de la sortie de son nouvel album dès avril prochain. Le coup d'envoi de cette tournée sera donné le 24 mars prochain à la Coupole du 5-Juillet (Alger). A noter que plusieurs thèmes en relation avec les œuvres artistiques du chanteur Lounis Ait Menguellet seront abordés par les universitaires durant les trois jours du colloque.

H. M.

Boumerdès

## Deux terroristes abattus et deux autres capturés par un détachement de l'ANP

DEUX TERRORISTES ont été abattus et deux autres capturés par un détachement de l'Armée nationale populaire, lors d'une opération menée hier matin à Dellys dans la wilaya de Boumerdès, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficiente de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Boumerdès a abattu deux terroristes, capturé deux autres et récupéré deux pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et deux (02) istolets automatiques, ce matin du 6 mars 2017, suite à une opération de qualité menée dans la ville de Dellys».

L. M.